

III.

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1891.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1890 s'élève à fr.	4,566,965	»
Le projet de Budget pour l'exercice 1891 monte à . . .	4,686,055	»
Différence en plus. . . . fr.	119,090	»

L'augmentation se répartit entre les articles 4 et 6.

L'article 4 se rapporte aux services de la Chambre des Représentants. D'accord avec la Questure, le Gouvernement propose d'en porter le montant à 844,455 francs, à raison de la durée probable de la session 1890-1891.

L'article 6 est relatif au personnel des bureaux de la Cour des Comptes. Plusieurs employés auront, dans le courant de l'année 1890, l'ancienneté de grade voulue par le règlement organique pour pouvoir obtenir une amélioration de position. C'est pour qu'elle soit à même de réaliser cette disposition que la Cour a proposé d'augmenter l'allocation à concurrence de 3,300 francs.

(86)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1891, à la somme de quatre millions six cent quatre-vingt-six mille cinquante-cinq francs (4,686,055 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE I^{er}.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	3,300,000 •	3,500,000 •
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 •	
CHAPITRE II.			
5	Sénat	105,000 •	105,000 •
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	844,455 •	844,455 •
CHAPITRE IV. COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750 •	236,600 •
6	— du personnel des bureaux	143,650 •	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000 •	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	1,200 •	
9	Secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,000 •	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONSfr.			4,686,035 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1891.

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Nombre d'AGENTS.	TRAITEMENT PAR AG.	Charges ordinaires.	Charges extraordin.	
CHAPITRE PREMIER.						
1	•			3,300,000	•	
2	•			200,000	•	
CHAPITRE II.						
3	•			85,000	20,000	
CHAPITRE III.						
4	•			844,455	•	
CHAPITRE IV.						
COUR DES COMPTES.						
MEMBRES DE LA COUR.						
5	a.		1	11,250	70,750	•
	b.		6	8,500		
	c.		1	8,500		
			8			
PERSONNEL DES BUREAUX.						
6	•		40		145,650	•
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.						
7	•				20,000	•
PENSIONS.						
8	•				1,200	•
9	•				1,000	•
TOTAL.						fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,300,000 200,000	
105,000	105,000	"	"	105,000	70,228 93	
844,455	728,665	115,790	"	903,052	635,076 90	
70,750	70,750	"	"	70,750	70,750	
143,650	140,350	3,300	"	138,850	136,720 97	
20,000	20,000	"	"	20,000	19,374 99	
1,200	1,200	"	"	1,200	"	
1,000	1,000	"	"	1,000	800	
4,686,055	4,566,065	119,990	"	4,740,752	4,441,051 88	
AUGMENTATIONfr.		119,080				

BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Liste civile et dotaton de S. A. R. le Comte de Flandre.
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
	TOTAL. . . .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1801.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1880.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000	5,500,000	.	.	5,500,000	5,500,000 .	
105,000	105,000	.	.	105,000	70,228 93	
844,455	728,665	115,700	.	903,953	635,078 99	
236,000	233,500	5,500	.	231,800	227,645 96	
4,686,055	4,566,065	110,090	.	4,740,752	4,441,051 88	
AUGMENTATION. . . . fr.		110,090				

(94)